



**Commune de
Cossonay**

-



PREAVIS N° 16/2023 AU CONSEIL COMMUNAL

—

Concernant l'extension du réseau communal de distribution d'eau potable et de défense incendie au lieu-dit « En Valezard »

Commune de Cossonay

le 13 novembre 2023/fac

Table des matières :

1. INTRODUCTION	3
2. COORDINATION LOCALE ET REGIONALE POUR LA DISTRIBUTION D'EAU ...	3
3. TRAVAUX PROJETES	4
4. FINANCEMENT	4
5. CONCLUSIONS.....	6

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. INTRODUCTION

L'Etat de Vaud projette la transformation et la mise aux normes de la piste d'exercice de la protection civile au lieu-dit « En Valezard » pour les besoins du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM). Cela comprend la construction de bâtiments qui remplaceront les locaux d'entraînement des sapeurs-pompiers. Or, la distribution d'eau et la défense incendie sur le site doivent être garanties par des conditions hydrauliques adéquates, ce qui exclut la faible alimentation existante issue du bâtiment de la Protection civile situé sur le territoire de la Commune de Gollion. Ainsi, une extension à partir du réseau existant à Allens est nécessaire pour remplir les obligations légales de distribution d'eau dans les zones légalisées à la construction.

Le présent préavis explicite le projet de développement du réseau communal en lien avec les travaux du Canton au lieu-dit « En Vazelard », ainsi que les collaborations induites par cette démarche d'une part, et sollicite le crédit pour financer les travaux à charge de la Commune d'autre part.

2. COORDINATION LOCALE ET REGIONALE POUR LA DISTRIBUTION D'EAU

L'extension seule depuis Allens en direction du lieu-dit « En Vazelard » est une tâche de distributeur d'eau qui incombe à la Commune. Par contre, le projet du Canton qui comprend la reconstruction de la route entre le Centre cantonal de la Protection civile et la nouvelle piste d'exercice crée l'opportunité d'une liaison régionale entre le réseau de l'Association intercommunale de Vy de Mauraz et celui de la Commune de Penthaz. Cette éventualité a évolué, après concertation entre le Canton, les Communes et l'association précitée, en un projet de partenariat dont la synthèse est la suivante :

- a. L'Association intercommunale de Vy de Mauraz étend son réseau depuis Allens jusqu'à la route de Gollion en collaboration avec le Canton et la Commune de Penthaz. Elle construit au bas du tracé un ouvrage de liaison avec le réseau de Penthaz qui a pour fonction d'appuyer hydrauliquement le secteur de la gare grâce à la pression générée par le réservoir de Vy de Mauraz, de refouler de l'eau de secours depuis Penthaz vers l'ouvrage précité pour garantir l'approvisionnement de l'association par exemple en cas de pollution des sources du Pied du Jura et enfin d'alimenter au moyen d'un réducteur de pression le territoire de la Commune de Gollion.

- b. La Commune de Gollion, d'entente avec celle de Penthaz, reprend les tâches de distribution d'eau au Centre cantonal et au hameau d'En Crause.
- c. La Commune de Cossonay construit les ouvrages pour la distribution d'eau et la défense incendie sur le site de Valezard en collaboration avec le Canton. Elle fournit l'eau aux nouvelles constructions.

3. TRAVAUX PROJETES

L'axe régional Allens – route de Gollion est pris en charge par l'Association de Vy de Mauraz, la Commune de Penthaz et le Canton. La Commune de Cossonay doit donc construire les ouvrages d'importance locale. A l'amont, il s'agit d'un court tronçon de bouclage d'une longueur de 55 m à Allens pour modérer les vitesses en cas de fort soutirage en aval. Sur le site de la piste d'exercice de la Protection civile, une chambre réductrice de pression doit être aménagée pour abaisser la pression qui serait de plus de 16 bar aux bornes-hydrantes (trois sont prévues d'entente avec le SDIS) à des valeurs inférieures à 10 bar pour les sapeurs-pompiers.

Depuis cette chambre, la conduite de diamètre intérieur 141 mm (pour un diamètre extérieur de 160 mm et une pression nominale de 10 bar) est projetée sur une longueur de 255 m. Les équipements associés à cette nouvelle artère se constituent des bornes-hydrantes précitées et de la prise pour l'alimentation des nouveaux bâtiments, qui sera raccordée en extrémité dans le but de garantir le renouvellement de l'eau.

4. FINANCEMENT

Le devis estimatif des travaux à charge de la Commune de Cossonay a été établi par les mandataires respectifs du Canton pour le génie civil et de l'Association de Vy de Mauraz pour l'appareillage. Il est basé sur l'exécution de travaux similaires et se présente de la manière suivante :

1. Bouclage à Allens (55 m)		
Génie civil	CHF	7'652.00
Appareillage	CHF	22'628.00
2. Chambre réductrice de pression de Valezard		
Génie civil (50%)	CHF	22'396.00
Appareillage (50%)	CHF	36'904.00
3. Conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie de Valezard		
Génie civil (50%)	CHF	14'635.00
Appareillage (50%)	CHF	26'508.00
Sous-total	CHF	130'723.00
Divers et imprévus	CHF	19'277.00
Coût total TTC	CHF	150'000.00

L'ensemble des travaux d'extension et de liaison des réseaux entre Allens et le pont sur l'Ouffemaz situé à l'arrière du Centre cantonal de la protection civile représente un montant total devisé à CHF 1'179'906.-, à répartir entre le Canton, l'Association intercommunale de Vy de Mauraz et les Communes de Cossonay et Penthaz. Dans ce but, un projet de convention entre les trois premières entités a été établi, tandis qu'un accord distinct est à formaliser entre l'association et la Commune de Penthaz. Le devis de CHF 130'723.- ne comprend ainsi que les parts des ouvrages 2 et 3 à charge de la Commune de Cossonay, sans les divers et imprévus. Les 50% restants sont à charge du Canton. Le moment venu, la subvention de l'ECA pour les travaux en lien avec la défense incendie viendra en diminution de ce montant.

Les appels d'offres sont conduits par la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) pour le génie civil, tandis que l'appareillage est piloté par l'association. Ils seront lancés de manière à disposer de prix 2024, pour que les partenaires puissent signer la convention précitée en mars prochain.

Ci-après, le tableau usuel de la Bourse communale indiquant l'état d'endettement de la Commune :

Préavis n°	16/2023			
Objet du préavis	Demande de crédit relative à l'extension du réseau communal de distribution d'eau potable et de défense incendie au lieu-dit « En Valezard »			CHF 150'000.00
<i>Montant du crédit soumis à approbation</i>				
Estimation financière nette				150'000.00
Coûts totaux				150'000.00
Participations de tiers				0.00
Subventions				0.00
Financements prévu au bilan				150'000.00
Emprunt				
Liquidités				X
Estimation de la durée				
		8 mois	ou	1 ans
Début des travaux prévu	01.03.2024	Fin des travaux, prévu	31.10.2024	
Impact estimé sur le compte fonctionnement				
	N° compti	Taux	Année	CHF
Amortissements	810.3311		30 ans / solde	150'000.00
				5'000.00
Plafond d'endettement				
Emprunt avant Préavis	16.11.2023			19'718'415.50
Préavis				0.00
Emprunt si préavis accepté				19'718'415.50
Plafond d'endettement 2021-2026				60'000'000.00
Disponibles				40'281'584.50

5. CONCLUSIONS

- Vu le préavis municipal N° 16/2023 relatif à une demande de crédit de CHF 150'000.- TTC concernant l'extension du réseau communal de distribution d'eau potable et de défense incendie au lieu-dit « En Valezard » ;
- Après avoir pris connaissance du rapport de la commission des finances ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

LE CONSEIL COMMUNAL DE COSSONAY DÉCIDE :

- D'autoriser la Municipalité à entreprendre l'extension du réseau communal de distribution d'eau potable et de défense incendie au lieu-dit « En Valezard » et de lui accorder à cet effet un crédit de CHF 150'000.-
- D'autoriser la Municipalité à financer ce crédit par les liquidités courantes ou de recourir à l'emprunt aux meilleures conditions du marché auprès d'un établissement financier, dans le cadre du plafond d'endettement.
- D'autoriser la Municipalité à amortir le crédit demandé selon les règles du MCH2.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 20 novembre 2023.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La Syndique


V. Induni



La Secrétaire rempl.


E. Jordan

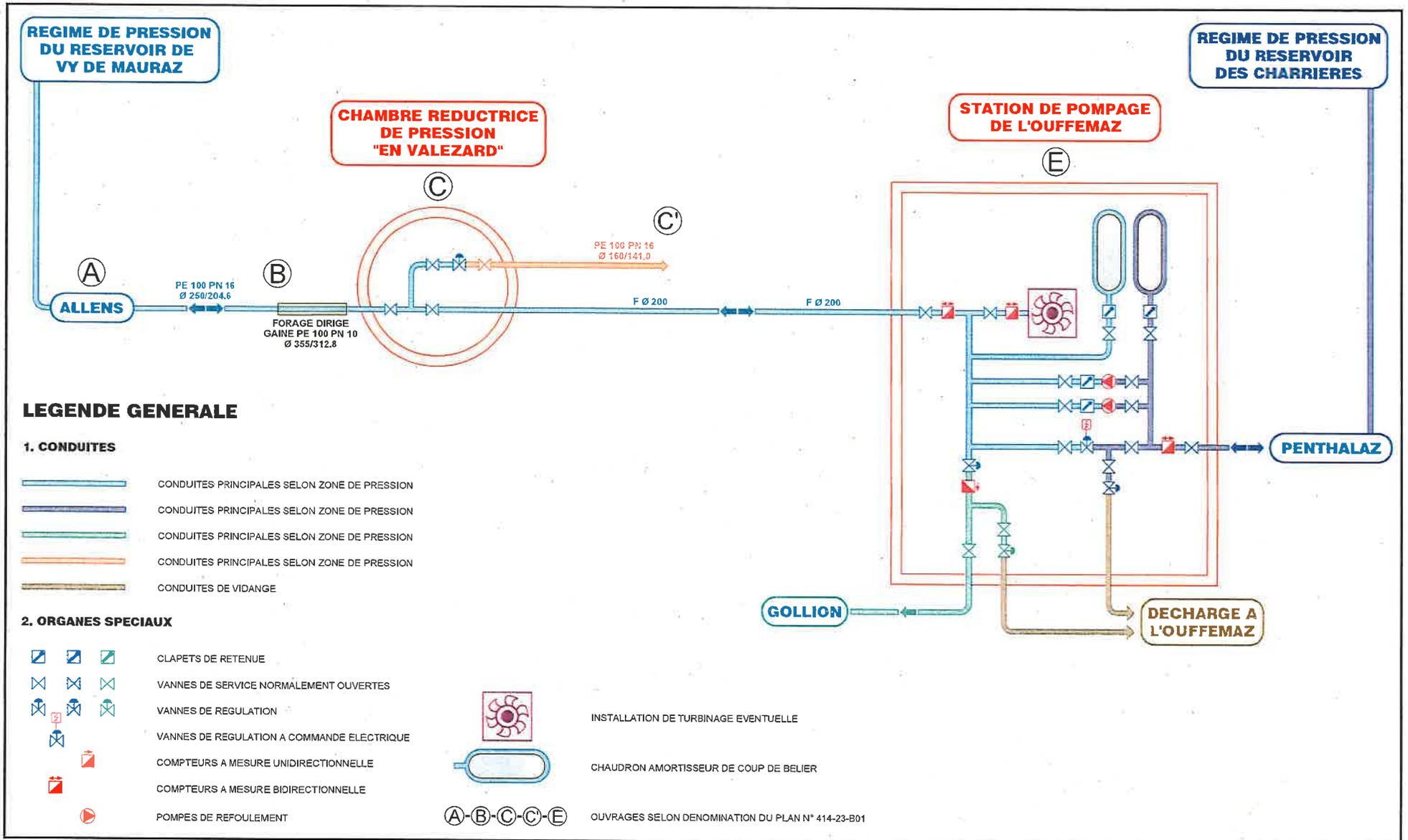
Délégué municipal : M. Claude Moinat, Municipal

Annexe : Schéma synoptique des réseaux d'eau entre Allens et Penthalaz

La date de rencontre avec la commission chargée d'étudier ce préavis sera fixée, d'entente avec la commission, à l'issue de la séance du Conseil communal.

ASSOCIATION DE VY DE MAURAZ

SCHEMA SYNOPTIQUE DE LA LIAISON ENTRE ALLENS ET PENTHALAZ



LEGENDE

Coord. moyennes
Y = 2'529'380
X = 1'161'260

Régime de pression de Allens

- Conduite ESP projetée avec vanne
- Conduite ESP existante avec vanne
- Conduite à désaffecter avec vanne
- Borne-hydrante projetée avec vanne
- Borne-hydrante existante avec vanne
- Borne-hydrante à désaffecter avec vanne
- Raccordement ESP privé projeté avec vanne
- Raccordement ESP privé existant avec vanne
- Raccordement ESP privé à désaffecter avec vanne
- Conduite ESP avec purgeur d'air
- Conduite ESP avec vanne de vidange
- Conduite d'irrigation existante avec vanne
- Prise d'arrosage existante avec vanne

Régime de pression de Gollion

- Conduite ESP existante avec vanne
- Borne-hydrante existante avec vanne
- Raccordement ESP privé existant avec vanne

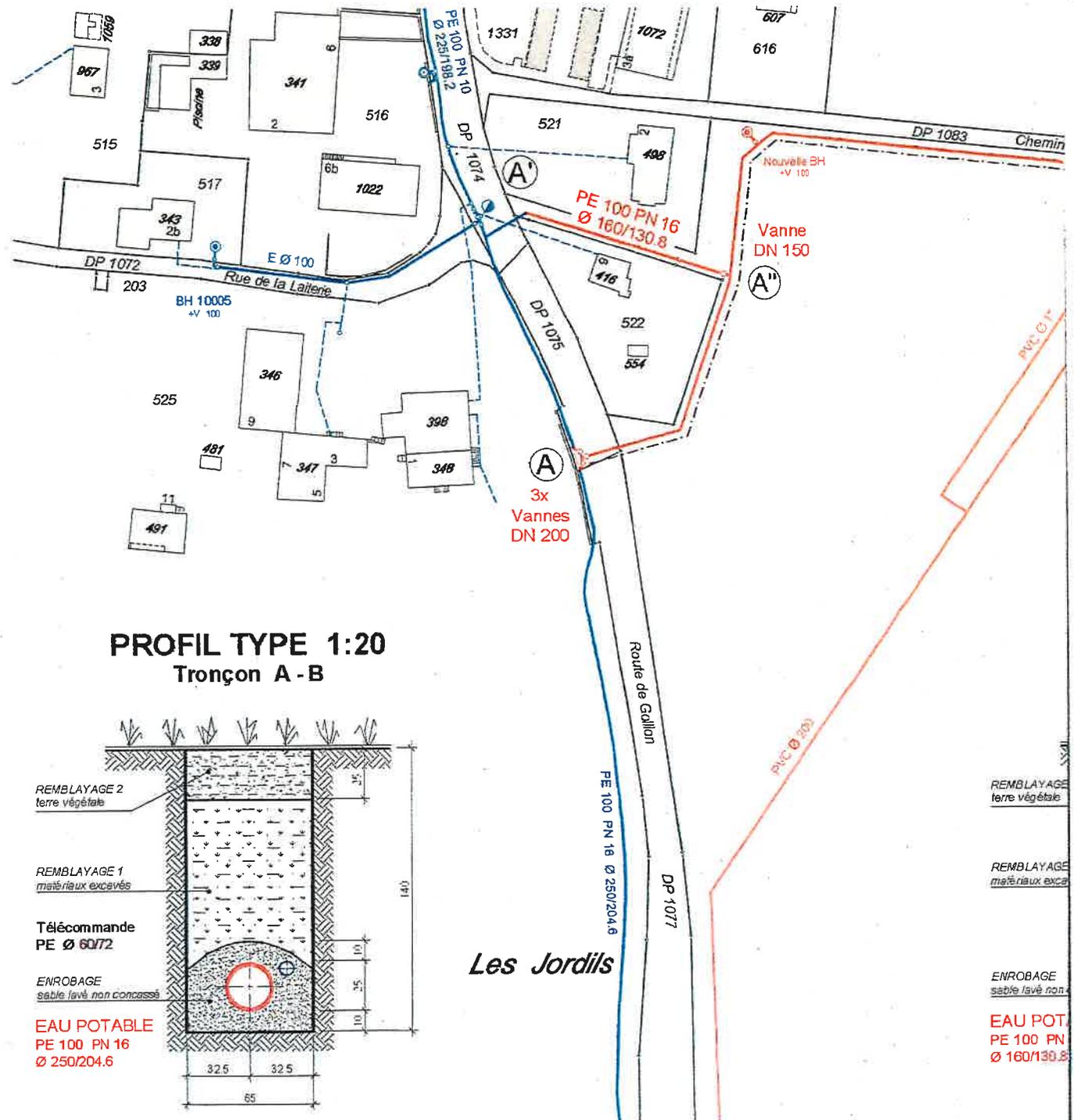
Régime de pression de Penthalaz

- Conduite ESP existante avec vanne
- Borne-hydrante existante avec vanne
- Raccordement ESP privé existant avec vanne

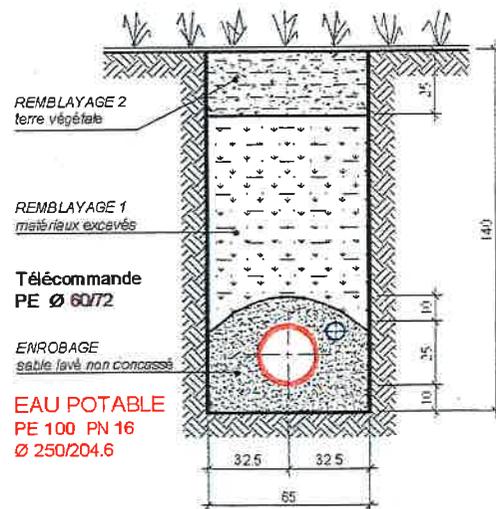
Remarque : les caractéristiques manquantes des conduites existantes ne sont pas connues.

TRONCONS

- | | | | |
|-----------------|------------------|----------------|------------------|
| A - B | Longueur = 620 m | C - C' | Longueur = 120 m |
| A' - A'' | Longueur = 55 m | C' - D | Longueur = 45 m |
| B - C | Longueur = 120 m | Total | = 1'380 m |
| C' - C'' | Longueur = 420 m | C'' - E | Longueur = 130 m |



PROFIL TYPE 1:20 Tronçon A - B



Les Jardiis

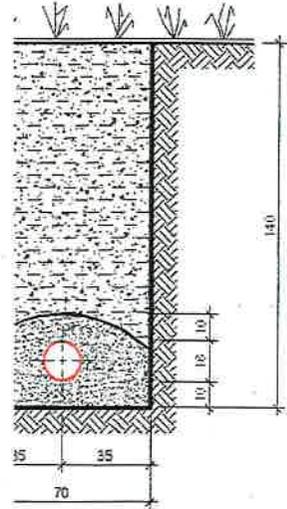
REMBLAYAGE terre végétale

REMBLAYAGE matériaux excava

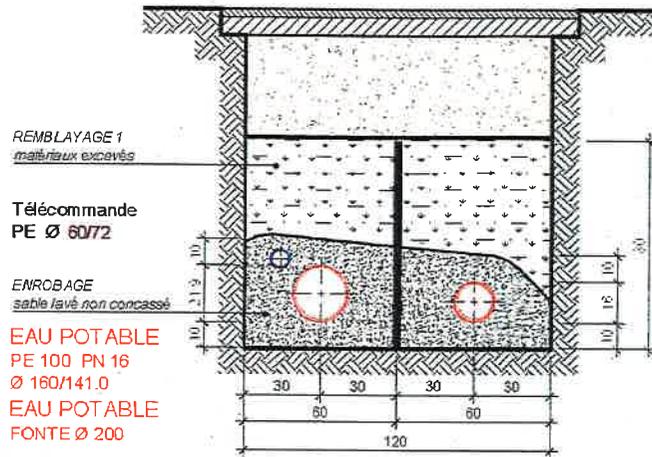
ENROBAGE sable lavé non

EAU POT. PE 100 PN Ø 160/130.8

TYPE 1:20
çon C' - D

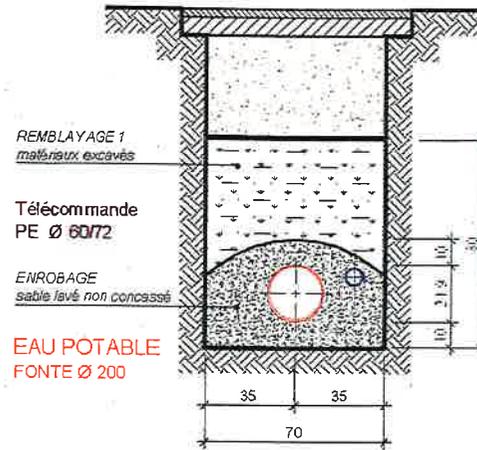


PROFIL TYPE 1:20
Tronçon C - C'



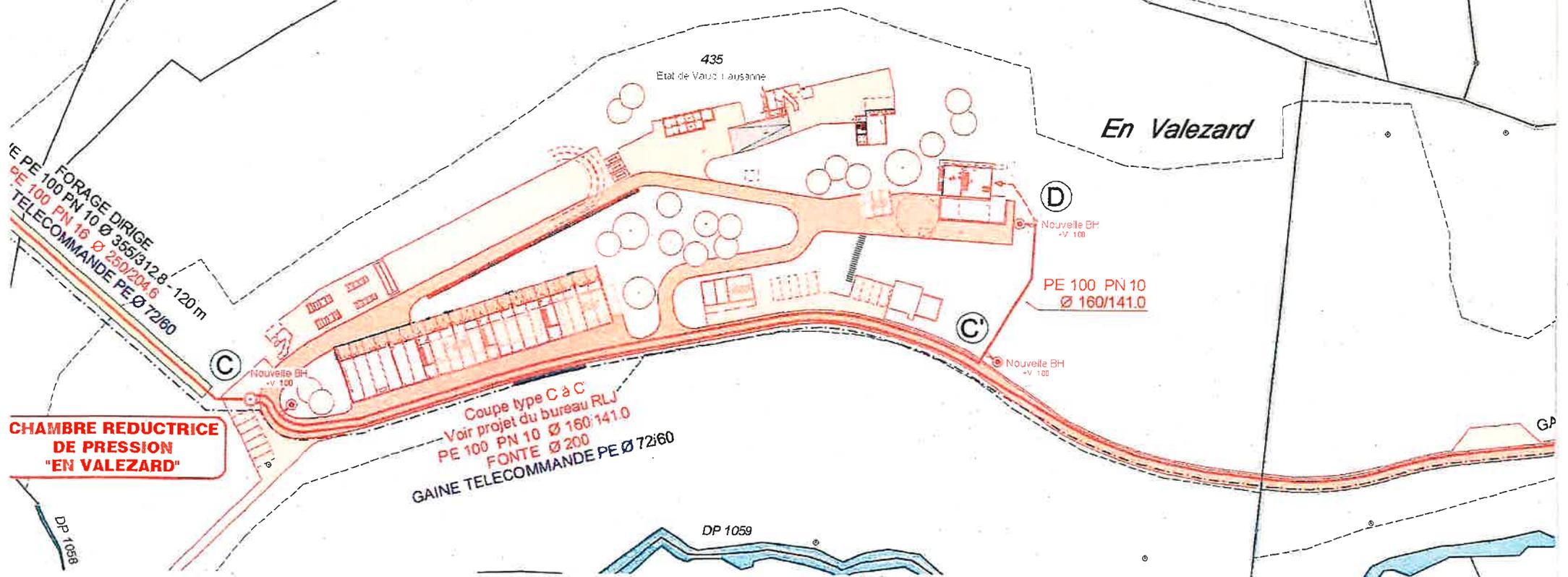
EAU POTABLE
PE 100 PN 16
Ø 160/141.0
EAU POTABLE
FONTE Ø 200

PROFIL TYPE 1:20
Tronçon C' - C''



EAU POTABLE
FONTE Ø 200

types C' - D, C - C' et C' - C'' représentées selon les indications de RLJ Ingénieurs Conseils SA



CHAMBRE REDUCTRICE DE PRESSION "EN VALEZARD"

Coupe type C à C'
Voir projet du bureau RLJ
PE 100 PN 10 Ø 160/141.0
FONTE Ø 200
GAINE TELECOMMANDE PE Ø 72/60

En Valezard

DP 1059